

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister au Conseil Municipal du :

Mardi 13 décembre 2022, à 19 heures, en salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

- I) Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2022
- II) Délibérations
 - 1. Adaptation du tableau des postes budgétaires : créations de postes
 - 2. Création de postes saisonniers pour les périodes des petites vacances scolaires sur l'année 2023
 - 3. Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France 2023 - 2026
 - 4. Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement inscrites en opérations non votées, opérations votées et en autorisations de programmes - Budget Principal 2023 -
 - 5. Approbation de la dissolution du Syndicat Mixte de la Rivière Vaucouleurs Aval (SMRVA), de la répartition de l'actif et du passif, des résultats de clôture et du transfert des réseaux et équipements à la Communauté Urbaine GPS&O
 - 6. Fixation des tarifs des concessions de terrain, columbariums et cavurnes dans le cimetière de Mantès-la-Ville pour l'année 2023
 - 7. Modification du règlement intérieur du cimetière communal
 - 8. Projet de service des structures et services d'accueil du jeune enfant
 - 9. Modification du règlement intérieur de l'Espace Culturel Jacques Brel
 - 10. Appel à projet « Foire à Tout du Parc de la Vallée 2023 » à destination des associations
 - 11. Demande de subvention auprès de la Bibliothèque Nationale de France (BNF)
- III) Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

Sami DAMERGY

